

COMMUNE DE VICH - RAPPORT de la Commission pour la révision des statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE).

Relatif au préavis municipal No 3/2018-2019 concernant les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission pour la révision des statuts de l'AISE, composée de Mesdames Anita Santos-Kocher, Véronique Flückiger, et Valérie Müller, ainsi que de Messieurs Bernard Agustoni et Marcel Miesen s'est réunie le 22 novembre 2018 afin d'établir le rapport final concernant le préavis mentionné.

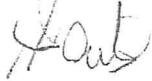
En juin 2017, la Commission a étudié les anciens et le projet des nouveaux statuts. Mme Trigg lui a donné toutes les informations nécessaires pour comprendre les besoins et enjeux liés à ces modifications de statuts. Le 4 octobre 2017, la Commission a été invitée à une séance de présentation et d'échanges par le CODIR de l'AISE. A la suite de quoi, le 3 novembre 2017, elle a adressé son rapport à la Municipalité qui l'a transmis au CODIR de l'AISE.

Les nouveaux statuts approuvés par le CODIR de l'AISE et le Conseil Intercommunal de l'AISE tiennent compte de nos remarques.

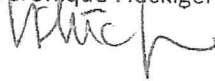
Au vu de ce qui précède, la Commission pour la révision des statuts de l'AISE recommande au Conseil Général d'accepter le Préavis No 3/2018-2019.

Pour la Commission pour la révision des statuts de l'AISE,

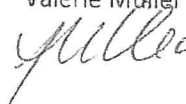
Anita Santos-Kocher



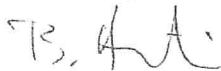
Véronique Flückiger



Valérie Müller




Bernard Agustoni



Marcel Miesen

Vich, le 22 novembre 2018

Cote	10.01				
Municipalité		2	3	4	5
30 NOV. 2018					
Distribution					